

# SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 20 juin 2017, Grande salle, 19h30

L'Assemblée est dirigée par M. Benoît Kemmling, Président.

En préambule, le Président indique que deux personnes ont quitté le Conseil, Mme Denise Piguet et Véronique Nicolet.

Les élections cantonales se sont très bien passées. Il rappelle qu'il faut faire attention lors de l'établissement des cartes de vote pour que le vote compte.

Le Président remercie les Commissions, la Municipalité et le Bureau pour leur travail.

2 assermentations sont demandées.

Nadège Germond	Alexandre Widmer
----------------	------------------

L'appel nominal révèle la présence de 29 membres sur 41. Le Conseil peut donc délibérer.

## 1. Ordre du jour

- Assermentations au Conseil Général
- Appel
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 13 décembre 2016
- Communications de la Municipalité
- Rapport municipal sur les comptes communaux 2016
- Acquisition de la parcelle forestière No 220 d'une surface de 21'334 m<sup>2</sup>
- Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district Jura-Nord vaudois
- Renouvellement du Bureau et de la Commission de Gestion
- Divers et propositions individuelles

## 2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil du 13 décembre 2016

Le Président rappelle qu'il n'est pas obligatoire de lire les procès-verbaux. Il demande si un membre souhaite la lecture du dernier procès-verbal ou s'il y a des remarques. Ce n'est pas le cas.

Le Président invite le Conseil à approuver le procès-verbal.

Le procès-verbal du 13 décembre 2016 est accepté à l'unanimité.

### 3. Communications de la Municipalité

#### **Antoinette DEROSA-FAVRE (Ecoles, RADEGE, Affaires sociales)**

- Une séance a eu lieu en ce qui concerne les futurs statuts de l'ASIGE (Ecoles). Pour l'instant seulement 10 communes ont répondu. La Municipalité donnera des informations sur la suite qui sera donnée.
- Le plan canicule a été lancé hier. S'il y a des personnes âgées seules, elles seront contactées.

#### **Félix Oberhaensli (Aménagement du territoire, Bâtiments, Site internet)**

- Plan général d'affectation : Le dossier n'a pas avancé vu qu'il y a eu une opposition sur la zone réservée. Cette opposition a été levée le 13 décembre 2016 par le Conseil général. Au début mars 2017 deux recours ont été déposés auprès de la cour de droit administratif contre la décision du Service du développement du territoire (SDT) ainsi que la décision du 13 décembre 2016. Une séance de conciliation est fixée au 26 juin 2017 et une issue est attendue prochainement.
- Site internet : M. Oberhaensli présente le site internet qui contient toutes les informations utiles de la Commune.

Giez fait partie d'un groupement de communes afin d'élaborer ensemble une planification territoriale énergétique. M. Oberhaensli présente notamment un outil permettant d'évaluer un projet solaire. Il rappelle que pour un tel projet, il n'y a plus de mise à l'enquête et il suffit d'une autorisation municipale.

#### **Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, Finances, Police des constructions)**

- M. le Syndic excuse M. Stéphane Collomb, retenu pour raisons professionnelles.

### 4. Rapport municipal sur les comptes communaux 2016

**M. Jean-Daniel Cruchet**, Syndic donne lecture du rapport sur les comptes communaux 2016.

**Mme Nadia Pidoux**, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission met en évidence deux écritures qui ont particulièrement retenu son attention (amortissement supplémentaire de la Grange de CHF 100'000 et alimentation d'un fonds pour débiteurs douteux de CHF 91'200).

La Commission souhaite que les Conseillers reçoivent un résumé du bilan en plus de la feuille des comptes de fonctionnement. Elle demande également que des indicateurs pérennes soient utilisés pour pouvoir procéder à un suivi de l'évolution au fil des années. Finalement elle souhaiterait recevoir un tableau récapitulatif des engagements, actualisés, qui mettrait en évidence l'évolution du plafond de l'endettement ainsi que les hors bilan entrants dans le plafond de risque de cautionnement.

La Commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité, à la Boursière ainsi qu'à la Commission de Gestion. Ses recommandations sont similaires à des souhaits ou des vœux.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Jean-Daniel Cruchet donne une information relative à la participation à la péréquation intercommunale. Une baisse de participation à la péréquation ne serait possible qu'avec une augmentation importante des points d'impôts, mais même dans ce cas, elle serait minime.

Le Président demande que pour l'année prochaine, les comptes soient bouclés plus rapidement pour que la Commission de gestion puisse les rendre dans les délais réglementaires.

Il invite le Conseil à passer au vote sur le préavis municipal.

**Le rapport sur les comptes communaux 2016 est accepté à l'unanimité.**

## **5. Acquisition de la parcelle forestière No 220 d'une surface de 21'334 m<sup>2</sup>**

**M. Hervé Kemmling**, Municipal donne lecture du Préavis.

**M. Daniel Hess**, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission relève que cette dépense n'est pas comprise dans le calcul du plafond d'endettement et que cette acquisition n'est pas stratégique pour la Commune. La Commission rend attentif le Conseil général au fait que ce type d'investissement non stratégique et non planifié pourrait avoir pour conséquence la remise en question des investissements du plan d'investissement et l'équilibre financier de la commune, voire obliger la commune à céder une partie de son patrimoine pour le financement d'infrastructures prioritaires.

La Commission propose au Conseil d'accepter le Préavis tel que présenté.

**M. Serge Pidoux**, rapporteur de la Commission ad-hoc donne lecture du rapport de la commission.

La Commission relève que l'investissement est sur le long terme et propose d'approuver le préavis municipal tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

M. Christian Duvoisin indique que la Municipalité a omis d'indiquer dans son Préavis que la Commission des finances établit également un rapport. Le Président, Benoît Kemmling, demande que ce point soit repris dans ce PV.

La parole n'étant plus demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis.

Le Préavis est accepté à la majorité par 28 voix. Il y a une abstention.

***Acquisition de la parcelle forestière no 220, propriété de la Fondation de Famille Saltus et de M. Alfred Necker***

***Le Conseil décide***

- ***D'autoriser la Municipalité à acquérir la parcelle forestière No 220, propriété de la Fondation de Famille Saltus et de M. Alfred Necker***
- ***De financer le montant de CHF 21'334 (vingt et un mille trois cent trente-quatre francs) par les liquidités de la bourse communale (frais de notaire en sus).***

## **6. Adoption des statuts et adhésion à la nouvelle association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district Jura-Nord vaudois**

**M. Hervé Kemmling**, Municipal donne lecture du Préavis.

**M R. L.**, rapporteur de la Commission ad hoc, donne lecture du rapport de la Commission.

La Commission soulève que le point litigieux soulevé dans son rapport du 23 janvier 2017 sur le pré-projet de statuts relatif à la répartition des charges a été pris en compte.

La Commission propose au Conseil d'accepter le Préavis tel que présenté.

Le Président invite le Conseil à prendre la parole.

La parole n'étant pas demandée, le Président invite le Conseil à passer au vote sur le Préavis :

**Le Préavis est accepté à l'unanimité**

**Le Conseil décide**

- ***D'adopter les statuts et adhérer à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.***
- ***D'autoriser la Municipalité à supprimer le but principal de l'ACGR, de transférer son matériel à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois.***
- ***Conformément aux statuts de l'Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du Jura-Nord vaudois, de nommer un délégué et un suppléant au Conseil intercommunal de l'Association.***

## **7. Renouvellement du Bureau et de la Commission de Gestion**

Nous devons élire un suppléant à la Commission de gestion. Conformément au tournus, Mme Nadia Pidoux quitte son poste et les autres membres peuvent être ré-élus.

M. Jean-Robert Barraud est proposé. Il est élu à l'unanimité avec les autres membres.

A part Mme Véronique Nicolet, 2ème sous-scrutatrice qui a présenté sa démission, les autres membres du Bureau se représentent (Mme Sandra Aubert, scrutatrice, Mme Catherine Majola, scrutatrice, M. Jonas Schneider, sous-scrutateur, M. Marcel Montandon, Vice-président, M. Benoît Kemmling, Président).

M. R. L. est proposé comme 2<sup>ème</sup> sous-scrutateur.

Le Bureau est élu de manière tacite.

## **8. Divers et propositions individuelles**

- M. Marcel Montandon a été interpellé par rapport à l'inauguration de la Rue Haute de Grandson (communication sur une possible restriction du passage des cars postaux). Il indique sa préoccupation sur une éventuelle route de Contournement via Giez.

La Municipalité partage la même position. M. Serge Pidoux indique que les cars postaux devraient passer par le Guiguet à l'avenir.

- M. Christian Duvoisin demande si on doit élire un délégué au sein du Conseil pour l'ORPC. M. Jean-Daniel Cruchet indique que pour les petites communes, il s'agit d'un délégué de la Municipalité et non pas du législatif.
- M. Christian Duvoisin demande s'il ne serait pas possible de remettre des panneaux de signalisation dans le village. M. Jean-Daniel Cruchet indique qu'ils ont été enlevés suite à la fin des derniers travaux vu que les panneaux n'étaient plus aux normes. La Municipalité va regarder pour obtenir une offre pour quelques panneaux.
- Mme Sylvie Roch-Willenegger demande si les Conseils ne pourraient pas être déplacés en mai et décembre, qui sont des mois plus propices pour une forte participation. Le Président indique que la date est fixée d'un commun accord avec l'Exécutif et le Bureau et qu'il y a des dossiers qui ne peuvent pas être prêts plus tôt (budget de l'année suivante en décembre ; comptes de l'année précédente en juin).
- M. Jean-Robert Barraud indique que pour venir sur la Route en pierre depuis la Ruelle, il n'y a aucune visibilité. Il demande si un miroir peut être installé. M. Jean-Daniel Cruchet indique que certains miroirs ont été enlevés et que la sécurité a été augmentée. Des compteurs ont été installés afin de mettre en place les meilleurs modérateurs de trafic que possible et va prendre en compte la remarque de M. Barraud.
- M. R. L. demande si un défibrillateur automatique pourrait être installé. M. Hervé Kemmling indique que lors de la dernière législature, un projet en partenariat n'avait pas abouti. La Municipalité va se pencher sur le sujet.
- Le Président indique que l'équipe qui a organisé le 1<sup>er</sup> août l'année passée fera à nouveau une raclette cette année.
- M. Jean-Daniel Cruchet demande si des enfants souhaitent vendre les insignes du 1<sup>er</sup> août (s'adresser à Mme Cindy Pavid, Secrétaire municipale).

La parole n'étant plus demandée, le Président indique que le prochain Conseil général aura lieu le 3 octobre 2017 et met un terme au Conseil à 20h40.

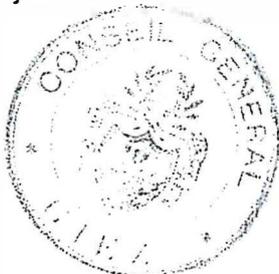
Un apéritif est servi.

Ainsi fait à Giez, le 20 juin 2017

Le Président



Benoît Kemmling



Le Secrétaire



Bernard Milliet